

**Au temps de St-Vincent-de-Paul
... et aujourd'hui**

LIMINAIRE

Le cahier n° 7 avait pour thème : « la Vie Consacrée ». Il manquait un chapitre, car St Vincent nous demande de vivre cette consécration en Communauté. C'est le thème de ce cahier n° 8.

C'est une question d'actualité : partout on parle de Communauté et naissent des expériences diverses qui expriment une nécessité de vie pour l'homme d'aujourd'hui. Conscients d'être ballottés comme des fétus de paille, dans un monde où ils deviennent anonymes et fichés sur des ordinateurs, les hommes découvrent leurs solidarités et inventent les moyens de la vivre.

N'est-il pas urgent de nous interroger nous-mêmes sur la « qualité » de nos communautés, sur le projet que nous poursuivons ensemble, sur le but qui nous anime et de le faire à la lumière de ce qu'a voulu St Vincent ?

Nous vous signalons que le cahier n° 3 : « Une nouvelle manière de concevoir l'homme » est enfin réimprimé. Le prix de ce numéro est de 5 F (autant que possible, payer par C.C.P.).

Les cahiers n° 1 et 2 sont épuisés et, pour l'instant, nous ne pouvons pas envisager leur réimpression.

Nous vous rappelons que toute correspondance, de même que les abonnements ou réabonnements (**12 F par an, 5 F les numéros isolés**) doivent être adressés à :

ANIMATION VINCENTIENNE

19, rue Pasteur

33110 LE BOUSCAT

C.C.P. Bordeaux 4.463.09 M

UNE NOUVELLE MANIÈRE DE CONCEVOIR LA COMMUNAUTÉ

(présentation générale du thème)

Les dimensions nouvelles prises par le monde au XVI^e siècle firent craquer de toutes parts les coutures de l'univers politique, et sur le plan religieux, la tunique même du Christ fut déchirée en lambeaux, l'unité de la chrétienté ne fut plus qu'un souvenir.

Tout ce que comptait cette dernière en fait d'organisations et de communautés, de la cellule familiale ou paroissiale aux unités plus vastes comme les diocèses, les grands corps religieux et l'Eglise elle-même, est en crise de dissolution ou de transformation.

Mais sur les ruines accumulées par ce siècle remuant, vont se reconstituer des corps sociaux nouveaux, des communautés nouvelles :

au plan politique autour d'un pouvoir fort ;
au plan religieux, autour d'une Eglise rénovée et centralisée.

Dans l'Eglise, sous les ruines, subsiste une tradition de vie communautaire : dans toutes les périodes difficiles ce sont des communautés qui ont assuré le renouveau de l'Eglise, de St Benoît à St Ignace ; ainsi en est-il après l'épreuve de la Réforme.

Ce qui reste des communautés antérieures, de celles du moins que la tempête n'a pas complètement emportées, se met à refleurir, comme, au printemps, les arbres séculaires qu'un orage a brisés jettent de nouvelles pousses. Dans le même temps, des communautés entièrement neuves surgissent en un tel buissonnement qu'un pape, pour y mettre bon ordre, estima indispensable d'interdire toute création nouvelle : l'éventail déjà très riche des ordres existants devait suffire à toute vocation, quelles que fussent être les originalités de son choix.

Les nouvelles communautés comme les anciennes gardent comme objectif premier la perfection de leurs membres : on entre dans une communauté pour travailler avec d'autres, et aidés par eux, à sa propre perfection, en insistant sur telle ou telle vertu ou telle attitude spirituelle ; de plus, la communauté en tant que telle peut assumer tel ou tel service d'Eglise. Ces communautés allant, des plus fortement structurées comme la Compagnie de Jésus, aux plus souples comme l'Oratoire ou les diverses sociétés de prêtres, unissent en effet leurs membres dans un commun souci de perfection, au service évidemment de l'Eglise. Leur spiritualité et leur vie active se situent dans une certaine théologie de l'Eglise, celle qui se dégage du concile de Trente et de l'organisation même que se donne l'Eglise, organisation très centralisée et pyramidale, pour reprendre une expression actuelle.

M. Vincent, prêtre diocésain, puis en rapports suivis avec l'Oratoire naissant, cherche sa voie. Il évolue dans cette atmosphère spirituelle. On le range un peu vite dans l'Ecole française ; or, la véritable école qui l'a marqué, c'est **l'école des pauvres**.

A leur contact et à leur service, peu à peu, se dégage dans son esprit les grands traits d'une autre manière de concevoir l'Eglise, les premiers éléments d'une autre théologie de l'Eglise, celle que développera son disciple Bossuet dans son admirable sermon « sur l'éminente dignité des pauvres » (voir cahier n° 4), théologie consacrée par Vatican II et qui aboutit à ce renversement de perspectives dans l'Eglise, auquel nous avons bien du mal à nous habituer.

M. Vincent engagé dans un service corporel et spirituel des pauvres est rapidement débordé, tant la tâche est énorme : il obtient le concours de compagnons de travail pour quelques jours ou quelques mois. Mais une mission aussi importante ne peut demeurer soumise aux aléas d'enrôlements occasionnels. Le service des pauvres, tâche d'Eglise, est pour St Vincent le lien qui unit les premiers compagnons d'une communauté, c'est pour cela qu'ils se sont rassemblés et liés : cet engagement est le constitutif même de la communauté. De même, c'est pour assurer la continuation et l'organisation du service corporel des pauvres que se constituent et se structurent les Confréries de la charité. De manière analogue, les premières Filles de la charité, qui depuis deux années déjà assuraient sans lien entre elles un service des pauvres, s'organisent en communauté pour que ce but premier soit assuré.

Dans ces divers cas, la tâche apostolique, le service corporel ou spirituel des pauvres est premier, il provoque la création et l'organisation de communautés. Ces communautés qui ont en quelque sorte leur raison d'être, leur centre de gravité en dehors d'elles-mêmes ne sont donc pas des communautés religieuses, même si elles en ont certains aspects. Une **référence mystique** à Dieu, non pas à un Dieu immobile en son éternité, et à un Christ prêtre éternel devant l'autel du ciel, mais à un Dieu contemplé dans son action, dans la mission qu'il confie à son Fils et par lui à ses apôtres : porter la bonne nouvelle aux pauvres, mission que nous avons à continuer.

Une **référence humaine** à des frères ou à des sœurs avec qui il faut bien vivre le quotidien de l'existence dans l'accomplissement d'une mission assumée ensemble. Pour caractériser ces relations de nature plutôt familiale, par lesquelles on met tout en commun : ressources et projets, joies et peines, St Vincent emploie joliment le mot de « mutualité ».

La manière pratique plus que théorique dont St Vincent a conçu l'Eglise : avant tout un peuple, n'atteint sa pleine dimension théologique que maintenant après le concile Vatican II, et entraîne des développements que nous ne soupçonnons pas encore.

De même, la manière dont il conçoit la communauté, liée par une même tâche, comme le sont les épis enserrés en une gerbe par un même lien, annonce, par-delà les communautés religieuses et les instituts de perfection, la recherche contemporaine des équipes de vie que réunit une même activité apostolique ; elle annonce également celle des groupes d'action qui dans l'Eglise, à tous les niveaux, nourrissent leur vie spirituelle de l'action même qui les a suscités et qu'ils mènent chaque jour.

Dans un monde enfin auquel la pauvreté et les pauvres posent de terribles questions, la Bonne nouvelle qui doit leur être annoncée comme au temps de St Vincent en des termes qu'ils comprennent ne doit-elle pas, selon la même démarche qu'autrefois, donner une nouvelle jeunesse aux communautés qu'il a fondées dans ce but, ou même en susciter de nouvelles s'il le fallait ?

EXTRAITS DE LA REVUE SPIRITUS SUR LA COMMUNAUTÉ

Revue « Spiritus », n° 41, mai 1970.

« A un échelon bien supérieur à l'équipe, se situe la communauté, « qui suppose une communion des cœurs et des esprits, un même idéal, une foi commune ». Elle est de tous les instants, sans pourtant exiger la présence continuelle de tous les membres.

Les naïfs s'imaginent qu'il est facile de vivre en communauté. En fait, chacun sait qu'il est plus aisé de se réunir au niveau du « faire » plutôt qu'au niveau de l'« être »... Quand l'action commande, on peut souffrir certes pour s'y soumettre, mais la remise en question personnelle est beaucoup moins éprouvante. Tant de couples, tant de communautés, parfois à leur insu, ont glissé du délicat « être ensemble » vers l'unique « agir en commun ». Certains s'inventent même, avec une triste connivence, des tâches à réaliser, afin d'échapper aux confrontations au cœur même de l'être...

... Un critère qui ne trompe pas : une communauté sera en pleine santé si chacun de ses membres aime à s'y retremper, y puise comme y donne le meilleur de lui-même, en un mot s'y sent à l'aise comme nulle part ailleurs. La raison d'être de la communauté, c'est l'épanouissement des personnes. Pour apaiser les effarouchés, disons de suite qu'avoir le sens des personnes, ce n'est cultiver ni l'autosuffisance, ni l'anthropocentrisme, ni l'idolâtrie du moi individuel ou collectif : c'est se situer à sa juste place de personne humaine en communion avec les personnes divines et avec les personnes humaines... »

Michel Legrain (p. 181 - 182).

Un missionnaire de Rhodésie : « Si la vie commune est menée dans l'ancien style par un groupe assez nombreux, la vie apostolique en souffre souvent, mise en danger par la routine et un nivellement mutuel. Si toute la mission marche à l'horaire précisé par les sons de la cloche, la vie communautaire déforme la mentalité missionnaire... »

Joseph Comblin - Brésil : « ... La vie commune peut être un très grand obstacle, notamment en ce qui concerne les contacts humains. On a l'impression de se trouver en face d'hommes non pas libres, mais liés par un certain style de vie. Cela n'exclut pourtant ni la fraternité ni la collaboration entre les Apôtres. Mais pour être disponibles, ceux-ci auront besoin d'une formation à une certaine solitude. »

Une franciscaine - Liban - Syrie : « On emploierait plus volontiers le terme de fraternité que celui de communauté pour envisager une vie idéale qui satisfasse au témoignage à donner et au besoin de l'âme moderne. Cohabitation, prière en commun, fréquence des réunions ne sont que des moyens sans grande valeur si la charité vraie telle que la décrit St Paul, ne se retrouve partout. N'est-elle pas l'élément de base de la vie commune ? Ne doit-elle pas être le fondement de tous les rapports des frères entre eux et de leurs activités ? »

Un missionnaire du Japon : « L'équipe apostolique c'est quelque chose qui se construit petit à petit sous la mouvance de l'Esprit et on n'en connaît le plan qu'à la fin. Je ne crois pas que ce soit en présentant aux missionnaires un bel idéal d'équipe qu'on les invitera efficacement à le réaliser. Jusqu'à un certain point, c'est le contraire qui risque de se produire. De plus, le temps est une des pierres de base de la vie d'équipe. Il faudrait plutôt proposer des étapes au cours desquelles les missionnaires seraient sensibilisés à une valeur et chercheraient ensemble à la traduire dans leur vie... »

Spiritus, p. 196 à 202.

ST-VINCENT ET LA COMMUNAUTÉ

1617 est incontestablement l'année au cours de laquelle St Vincent prend conscience de sa mission dans l'Eglise et le monde. A Ganne Folleville, Dieu lui révèle l'abandon spirituel des pauvres, et à Chatillon sa détresse matérielle. L'ampleur et l'urgence de ces « appels » orientent dès le début, St Vincent vers des réponses de type « communautaire », qu'il s'agisse des laïcs, des Filles de la Charité ou des prêtres de la Mission. Pour lui, la Communauté est le moyen privilégié du service et de l'évangélisation des pauvres. Elle est une réalité spirituelle « à l'image de Dieu ». Elle est enfin le lieu de la « mutualité ».

I — Des communautés POUR le service - POUR la Mission

— Les Confréries de la Charité qui constituent les toutes premières « fondations vincentiennes » apparaissent bien comme des institutions de type « apostolique » : des laïcs s'engagent POUR « assister spirituellement et corporellement » les pauvres.

« Comme ainsi soit que la charité envers le prochain soit une marque infailible des vrais enfants de Dieu et qu'un des principaux actes d'icelle soit de visiter et nourrir les pauvres malades, cela fait quelques pieuses demoiselles et quelques vertueuses bourgeoises de la ville de Châtillon-les-Dombes, diocèse de Lyon, désireuses d'obtenir cette miséricorde de Dieu d'être de ses vraies filles, ONT CONVENU PAR ENSEMBLE D'ASSISTER SPIRITUELLEMENT ET CORPORELLEMENT ceux de leur ville, lesquels ont parfois beaucoup souffert plutôt par faute d'ordre à les soulager que de personnes charitables.

« Mais, parce qu'il est à craindre qu'ayant commencé ce bon œuvre, il ne dépérisse dans peu de temps, si, pour le maintenir, elles n'ont quelque UNION ET LIAISON SPIRITUELLE ENSEMBLE, elles se sont disposées à se joindre en un corps qui puisse être érigé en une confrérie, avec les règlements suivants, le tout néanmoins sous le bon plaisir de monseigneur l'archevêque, leur très honoré prélat, auquel cet œuvre est entièrement soumis » (XIII, 423).

— La Mission de Folleville eut, on le sait, un tel retentissement que, au dire de St Vincent lui-même, « ne pouvant y suffire ... Madame (de Gondy) envoya prier les Révérends Pères Jésuites d'Amlens de venir au secours » (XI, 4). Dès lors, progressivement, St Vincent en vint à l'idée d'une COMMUNAUTÉ qui s'adonnerait « entièrement et purement » à la Mission. On retrouve cette finalité « apostolique » nettement définie dans le contrat de fondation de la Congrégation de la Mission.

« ... il ne reste que le pauvre peuple de la campagne, qui seul demeure comme abandonné.

A quoi il leur (= les Gondi) aurait semblé qu'on pourrait aucunement remédier par la pieuse association de quelques ecclésiastiques de doctrine, piété et capacité connues, qui voulussent renoncer tant aux conditions desdites villes qu'à tous bénéfices, charges et dignités de l'Eglise, POUR, sous le bon plaisir des prélats, chacun en l'étendue de son diocèse, S'APPLIQUER ENTIEREMENT ET PUREMENT AU SALUT DU PAUVRE PEUPLE, allant de village en village, aux dépens de leur bourse commune, prêcher, instruire, exhorter et catéchiser ces pauvres gens et les porter à faire tous une bonne confession générale de toute leur vie passée, sans en prendre aucune rétribution en quelque sorte ou manière que ce soit, afin de distribuer gratuitement les dons qu'ils ont reçus de la main libérale de Dieu » (XIII, 197-198).

Le 14 juillet 1639, St Vincent écrivait à Ste Jeanne de Chantal :

« ...notre petite compagnie est instituée POUR ALLER de village en village à ses dépens, prêcher, catéchiser et faire faire confession générale de toute la vie passée au pauvre peuple... (I, 562).

— **Les Filles de la Charité**, St Vincent l'affirme, ont également été fondées POUR le service des pauvres. « C'est POUR cela, leur dit-il, que Dieu a fait votre compagnie. »

« Vous devez souvent penser que votre principale affaire et ce que Dieu vous demande particulièrement est d'avoir un grand soin de servir les pauvres, qui sont nos seigneurs. Oh ! oui, mes sœurs, ce sont nos maîtres. C'est pourquoi vous devez les traiter avec douceur et cordialité, pensant que c'est POUR CELA QUE DIEU VOUS A MISES ET ASSOCIEES ENSEMBLE, C'EST POUR CELA que Dieu a fait votre compagnie » (XI, 119).

— En ce qui concerne les Filles de la Charité, il convient de souligner le caractère « spontané » des origines de la structure communautaire. A la suite de Marguerite Naseau, plusieurs « bonnes filles de village » s'engagent comme servantes dans les confréries parisiennes, et dès 1631, c'est-à-dire deux ans avant la fondation, elles commencent à « s'unir et à s'assembler presque imperceptiblement ». Selon le témoignage de St Vincent, il s'agit bien de filles **DEJA ENGAGEES** dans le service des pauvres et qui, sous l'impulsion de Louise de Marillac, découvrent progressivement l'importance et la nécessité d'une **COMMUNAUTE POUR** ce service des pauvres.

« ... Dans les missions, je fis rencontre d'une bonne fille de village qui s'était donnée à Dieu pour enseigner les filles de côté et d'autre. Dieu lui inspira la pensée de me venir trouver. Je lui proposai le service des malades. Elle accepta aussitôt avec plaisir, et je l'adressai à Saint-Sauveur, qui est la première paroisse de Paris où la Charité a été établie. Une Charité fut ensuite fondée à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, puis à Saint-Benoît, où il y eut de bonnes filles de village, auxquelles Dieu donna telle bénédiction que, DES CE TEMPS-LA, ELLES COMMENCERENT A S'UNIR ET A S'ASSEMBLER PRESQUE IMPERCEPTIBLEMENT » (IX, 209).

II — Communautés - Réalités « à l'image de Dieu »

Moyen privilégié POUR le service et l'évangélisation des pauvres, la Communauté est fondamentalement une réalité de Foi, que St Vincent conçoit à « l'image de la Trinité », dans le Corps Mystique et à la suite de la Communauté des Apôtres et des premiers Chrétiens.

— « ...l'image de la Très Sainte Trinité... »

« Comme Dieu n'est qu'un en soi, et qu'en Dieu il y a trois personnes, sans que le Père soit plus grand que le Fils, ni le Fils que le Saint-Esprit, il faut de même que les Filles de la Charité, QUI DOIVENT ETRE L'IMAGE DE LA TRES SAINTE TRINITE, encore qu'elles soient plusieurs, ne soient toutefois qu'un cœur et qu'un esprit ; et, comme encore dans les sacrées personnes de la très Sainte Trinité, les opérations, quoique diverses et attribuées à chacune en particulier, ont relation l'une à l'autre, sans que, pour attribuer la sagesse au Fils et la bonté au Saint-Esprit, on entende que le Père soit privé de ces deux attributs, ni que la troisième personne n'ait point la puissance du Père, ni la sagesse du Fils ; de même, il faut qu'entre les Filles de la Charité, celle qui sera des pauvres ait relation à celle qui sera des enfants, et celle des enfants à celle des pauvres. Et je voudrais encore que nos sœurs se conformassent en cela à la très Sainte Trinité, que, comme le Père se donne tout à son Fils, et le Fils tout à son Père, d'où procède le Saint-Esprit, de même elles soient toutes l'une à l'autre pour produire les œuvres de charité qui sont attribuées au Saint-Esprit, afin d'avoir rapport à la Très Sainte Trinité. Car, voyez-vous, mes filles, qui dit charité dit Dieu ; vous êtes Filles de la Charité ; donc vous devez, en tout ce qu'il est possible, vous former à l'image de Dieu. C'est à quoi tendent toutes les Communautés qui aspirent à la perfection » (XIII, 633).

— aux prêtres de la Mission :

« Etablissons-nous en cet esprit, si nous voulons avoir en nous l'IMAGE DE L'ADORABLE TRINITE, si nous voulons avoir un saint rapport au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Qu'est-ce qui fait l'unité et la comité en Dieu, si ce n'est l'égalité et la distinction des trois personnes ? Et qu'est-ce qui fait leur amour, si ce n'est leur ressemblance ? Et si l'amour n'était entre eux, qu'y aurait-il d'aimable ? dit le bienheureux évêque de Genève » (XII, 256-257).

— ... dans le « Corps Mystique »...

Dans une lettre à l'un de ses confrères, un missionnaire parle d'une récente conférence de St Vincent sur « l'union entre les maisons de la Compagnie » : il écrit :

Le premier motif qui fut apporté, c'est que nous étions tous missionnaires et que nous ne faisons QU'UN CORPS ; ainsi, comme il y avait liaison très étroite entre les parties du corps, de même il fallait qu'il y eût pareille union entre les membres de la Communauté... » (XI, 120).

Dans la conférence du 30 mai 1659, St Vincent développe et illustre ce thème :

« Et comment puis-je me ressentir de sa maladie, sinon par la participation que nous avons ensemble en Notre-Seigneur, qui est notre chef ? **TOUS LES HOMMES COMPOSENT UN CORPS MYSTIQUE ; nous sommes tous les membres les uns des autres. On n'a jamais ouï qu'un membre, non pas même dans les animaux, ait été insensible à la douleur d'un autre membre ; qu'une partie de l'homme soit froissée, blessée ou violentée, et que les autres ne s'en ressentent pas. Cela ne se peut. Tous nos membres ont tant de sympathie et de liaison ensemble que le mal de l'un est le mal de l'autre. A plus forte raison, les Chrétiens, étant membres d'un même corps et membres les uns des autres, se doivent-ils de compatir. Quoi ! être chrétien et voir son frère affligé, sans pleurer avec lui, sans être malade avec lui ! C'est être sans charité ; c'est être pire que les bêtes** (XII, 271).

... **A la suite des Apôtres et des premiers Chrétiens...** »

C'est surtout au sujet de la pauvreté et d'une authentique communauté de biens que St Vincent situe ses fondations à la suite des Apôtres et des premiers Chrétiens :

« ... Quel bonheur a la Mission de pouvoir imiter **LES PREMIERS CHRETIENS, vivre comme eux en commun et en pauvreté ! O Sauveur ! quel avantage pour nous ! Demandons tous à Dieu qu'il nous donne par sa miséricorde, de son esprit de pauvreté...** » (XI, 226).

— « ... en l'état de son Fils, des Apôtres. »

« Je prie la Compagnie de louer Dieu et de le remercier de l'avoir mise **EN L'ETAT DE SON FILS, DES APOTRES ET DES PREMIERS CHRETIENS, qui ont si bien pratiqué cette pauvreté et qui n'avaient rien de propre, mais omnia erant illis communia. Remercions donc Dieu Notre-Seigneur de nous avoir mis en cet état de la pratique de la pauvreté.** » (XII, 385).

III — **COMMUNAUTE : « cette MUTUALITE »...**

La Communauté, pour St Vincent, est lieu d'échanges, de partage, de solidarité. C'est — nous le voyons dans le texte suivant — ce qu'il met sous le nom de « **MUTUALITE** ». Au conseil du 20 juin 1647, Louise de Marillac interroge M. Vincent :

« Mon Père, il y a à cette heure quelque chose à dire sur la manière d'agir de nos sœurs entre elles. Votre charité ne trouverait-elle pas à propos que tous les jours elles prissent quelque temps ensemble, d'une demi-heure ou environ, **POUR SE RAPPORTER LES CHOSES QU'ELLES AURONT FAITES, les difficultés qu'elles auront rencontrées, et aviser ensemble de ce qu'elles auront à faire ?**

— O mon Dieu ! oui, dit notre honoré Père, il faut cela : grande communication l'une à l'autre, s'entre-dire tout. Il n'y a rien de plus nécessaire. Cela lie les cœurs, et Dieu bénit le conseil que l'on prend ;

de sorte que les affaires en vont mieux. Tous les jours, à la récréation, vous pouvez dire : « Ma sœur, qu'avez-vous rencontré ? Aujourd'hui, telle chose m'est arrivée, que vous en semble ? » Cela fait une si douce conversation que vous ne le sauriez croire. Au contraire, quand on fait son fait à part, sans en rien dire, cela est insupportable. Il y a une sœur dans la Compagnie qui fait une peine incroyable à ses sœurs, pour être de cette humeur-là ; et pour moi, j'éprouve que là où nous avons de pauvres gueux de la Mission, s'il y a un supérieur qui soit libre, qui se communique, tout va bien ; au contraire, s'il y a quelqu'un qui se tienne sur son quant à moi et en son particulier, cela cadennasse les cœurs et personne ne l'oserait aborder. De sorte, ma fille, qu'il faut cela, QU'IL NE SE PASSE RIEN, QU'IL NE SE FASSE RIEN, ET QU'IL NE SE DISE RIEN QUE VOUS NE LE SACHIEZ L'UNE ET L'AUTRE. IL FAUT AVOIR CETTE MUTUALITE. »

Dans l'entretien du 23 mai 1659, St Vincent décrit à l'aide de l'Écriture l'unité et l'unanimité d'une communauté de missionnaires :

« Le premier (motif) est de saint Paul, en l'épître aux Romains, chap. 15, où il recommande ut unanimes uno ore honorificetis Deum et Patrem Domini nostri Jesu Christi (= que d'un seul cœur et d'une seule voix vous rendiez gloire à Dieu, le Père de N.S. Jésus-Christ). Selon cela, il faut que nous soyons toujours uniformes et unanimes pour louer Dieu et le servir, que de nos cœurs il n'en soit fait qu'un et que tous conviennent de la même manière de l'honorer et de lui plaire. Il s'agit ici du service de Dieu ; il faut que chacun s'y ajuste.

« Le même saint Paul aux Philippiens, chap. 2 : Implete gaudium meum ut idem sapiatis, eandem caritatem habentes, unanimes idipsum sentientes ; achevez ma joie, disait cet apôtre, n'ayez qu'un même cœur et que les mêmes sentiments pour conserver la charité. Et recommandant aux fidèles de n'avoir qu'un cœur et qu'une âme dans la pratique de la religion : Credentium erat cor unum et anima una (Act 4/32) ; ayez la même foi et les mêmes exercices. Idem sentientes (Ph. 2/2) nous dit-il ; faites ce que vous pourrez pour avoir tous les mêmes affections, pour « juger des choses de même, pour vous accorder ensemble, pour ne disputer jamais... » (XII, 247-248).

« Un autre passage (de saint Paul) dit : Unanimes collaborantes (Ph. 1/27) ; travaillez tous unanimement. Nous ne devons pas seulement être unis quant aux sentiments intérieurs, mais encore pour les œuvres extérieures, nous occupant tous selon nos obligations ; et comme tous les Chrétiens doivent concourir à tout ce qui regarde le Christianisme, NOUS AUSSI DEVONS COOPERER A TOUS LES TRAVAUX DE LA MISSION ET NOUS CONFORMER A L'ORDRE ET A LA MANIERE » (XII, 248-249).

« Nous devons demander à Dieu qu'il nous fasse, comme les premiers Chrétiens, un cœur et une âme. (Prière de St Vincent) : « Faites-nous,

Seigneur, la grâce que nous n'ayons pas deux cœurs et deux âmes, mais un seul cœur et une seule âme, qui informent et uniformement toute la Compagnie ; OTEZ DE NOUS NOS CŒURS PARTICULIERS ET NOS AMES PARTICULIERES QUI S'ELOIGNENT DE L'UNITE ; ôtez-nous l'opération particulière, qui ne convient pas à la commune ; que nous n'ayons tous qu'un même cœur, qui soit le principe de notre vie, et qu'une même âme, qui nous anime en charité, en vertu de cette force unitive et divine qui fait la communion des saints » (XII, 249-250).

NOTRE MANIÈRE DE CONCEVOIR LA COMMUNAUTÉ

Quelques questions pour nos échanges

1. — St Vincent donne à toutes ses Communautés une finalité nettement apostolique : vivre ensemble mais POUR une Mission.

Est-ce bien dans cette optique missionnaire (service des pauvres), autour d'un projet apostolique commun que nous bâtissons notre vie et nos relations communautaires ?

Quand des tensions, des difficultés, des conflits surgissent au sein de la communauté, avons-nous ce réflexe de nous interroger sur la manière dont nous nous situons ENSEMBLE par rapport aux pauvres, à une mission commune ?

2. — Pour St Vincent la Communauté est une REALITE SPIRITUELLE : elle est « à l'Image de Dieu », Un mais en Trois Personnes.

Quelle image notre Communauté donne-t-elle ? Comment est-elle perçue ?

Comment nous respectons-nous comme personnes (attention à l'autre, reconnaissance de ses richesses, de ses aspirations et de son cheminement) ?

On dit qu'une Communauté doit être une Communauté de prière : que mettons-nous sous ces mots ?

3. — Ste Louise de Marillac demandait à St Vincent que « ses filles » consacrent « chaque jour » quelque temps « pour se rapporter les choses qu'elles auront faites, les difficultés qu'elles auront rencontrées et aviser ensemble ce qu'elles auront à faire ».

St Vincent répond à « ses filles » : « Il faut qu'il ne se passe rien, qu'il ne se fasse rien, et qu'il ne se dise rien que vous ne le sachiez l'une et l'autre. Il faut avoir cette MUTUALITE. »

Dans notre existence quotidienne, comment vivons-nous cette « MUTUALITE » (qualité de nos relations, profondeur de nos partages...) ?

COURRIER DES LECTEURS

Dans le liminaire du cahier n° 7, nous disions attendre pour cette nouvelle parution un abondant courrier. Ce courrier est arrivé sous forme surtout de demandes d'abonnements et de réabonnements. Toutes les lettres témoignent d'un intérêt certain pour ces fiches.

Une Fille de la Charité :

« Les cahiers intéressent les Filles de la Charité. Je l'ai constaté plusieurs fois. Les maisons travaillent les questions posées... mais ne vont pas jusqu'à vous faire parvenir les échos de ces échanges. C'est dommage... mais cela ne prouve pas que les cahiers ne provoquent pas de réactions. Ce serait dommageable d'arrêter votre élan. Merci pour votre travail... »

Les encouragements font plaisir... mais nous avons besoin aussi de votre collaboration sous forme de remontées des échanges et des partages communautaires et sous forme aussi de critiques constructives.

Une Fille de la Charité :

« Je pense que vous serez heureux de savoir ce que nous pensons des livrets parus. Pour nous, c'est St Vincent mis à notre portée et nous en sommes très contentes.

Lorsque l'Animation Vincentienne arrive, c'est à qui l'aura... nous échangeons ensuite. Vous voyez que cela nous donne un thème à réflexion et à partage communautaire. Et de plus cela donne envie d'approfondir St Vincent. »

Une Fille de la Charité :

« Me trouvant depuis un an et demi dans une situation d'insertion en monde ouvrier urbain, je serai heureuse de recevoir les fiches depuis le n° 1. Les sœurs de ma petite Communauté s'en réjouissent à l'avance. »

BIBLIOGRAPHIE

Vie et mort des ordres religieux, de Hostie, chez Desclée.

Vie communautaire dans le clergé diocésain, de M. Viller, dans le « Dict. de spiritualité », tome II, col 1156-1183.

Perfection de la vie commune, de M. Nepper, dans le « Dict. de spiritualité », tome II, col 1183-1188.

Revue **Spiritus**, n° 41, mai 1970 (tout le numéro est sur la Communauté).

Revue **Vocation**, n° 264, octobre 1973 : « Vers de vraies communautés d'Eglise », de Mgr Raymond Boucheix

... et bien d'autres articles dans différentes revues...
